

**FEDERATION REGIONALE
DES CHASSEURS DU CENTRE VAL DE LOIRE**

**Rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 / 06 / 2021

**FEDERATION REGIONALE
DES CHASSEURS DU CENTRE VAL DE LOIRE
Rue Paul LANGEVIN
45100 ORLEANS LA SOURCE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre Val de Loire, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les acteurs économiques, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés et les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

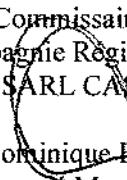
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chateauneuf sur Loire, le 16 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SARL CASTELCOM


Dominique BILLEREAU
Associé Mandataire Social

Bilan Actif

ACTIF IMMOBILISE

COMPTES DE
REGULARISATION

		30/06/2021	30/06/2020		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions brevets droits similaires	25 014		25 014		
Autres immobilisations incorporelles (1)					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	89 261		30 443	58 818	16 195
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (1)	114 275		55 457	58 818	16 195
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 310		10 310		14 995
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	344 417		344 417		276 404
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Charges constatées d'avance	1 220		1 220		2 146
TOTAL (II)	805 409		805 409	845 842	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (1 à V)	919 684		55 457	864 227	862 036

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

30/06/2021

30/06/2020

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	333 611	346 730
	Report à nouveau		(5 911)
	Excédent ou déficit de l'exercice	36 365	(7 208)
	Total des fonds propres (situation nette)	369 976	333 611
Fonds reportés et dédiés	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	369 976	333 611
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	319 182	262 447
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	319 182	262 447
Provisions :	Provisions pour risques	55 829	51 497
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	55 829	51 497
	DETIES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETIES D'EXPLOITATION		
DETIES (1)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 174	23 504
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	30 733	53 435
	DETIES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	68 138	137 543
	Produits constatés d'avance	2 195	
	Total des dettes	119 241	214 482
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	864 227	862 036
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	36 364,81	(7 208,32)
(1)	Dont à moins d'un an	119 241	214 482
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

	30/06/2021	30/06/2020
	12 mois	12 mois
Cotisations	3 000	93 000
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	15 310	17 673
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	448 298	437 688
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	206 702	69 328
Utilisations des fonds dédiés	184 449	
Autres produits	1	
Total des produits d'exploitation	857 760	617 689
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements	42 481	1 346
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	157 828	51 459
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 516	2 022
Salaires et traitements	196 881	164 883
Charges sociales	98 831	78 861
Dotation aux amortissements et dépréciations	12 029	6 664
Dotation aux provisions	55 829	51 497
Reports en fonds dédiés	241 185	262 447
Autres charges	9 531	2 481
Total des charges d'exploitation	822 110	621 659
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 650	(3 970)

Compte de Résultat

2/2

30/06/2021

30/06/2020

		RESULTAT D'EXPLOITATION	35 650	(3 970)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	830		998
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total des produits financiers	830	998
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total des charges financières		
		RESULTAT FINANCIER	830	998
		RESULTAT COURANT avant impôts	36 480	(2 972)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
		Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			4 133
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
		Total des charges exceptionnelles		4 133
		RESULTAT EXCEPTIONNEL		(4 133)
CHARGES VOLONTAIRES	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les bénéfices	115		104
		TOTAL DES PRODUITS	858 590	618 687
		TOTAL DES CHARGES	822 225	625 895
		EXCEDENT ou DEFICIT	36 365	(7 208)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
		Dons en nature		
		Prestations en nature		
		Bénévolat	3 728	
		TOTAL	3 728	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
		Secours en nature		
		Mise à disposition gratuite de biens		
		Prestations		
		Personnel bénévole	3 728	
		TOTAL	3 728	

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **864 227 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **858 590 euros**
 - un total charges de **822 225 euros**
 - dégage un résultat de **36 365 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2020**
- finit le **30/06/2021**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association FED. REG. DES CHASSEURS DU CENTRE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des évènements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 30/06/2021.

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social

La fédération a pour objet de regrouper l'ensemble des fédérations départementales d'une même région administrative du territoire métropolitain dont l'adhésion est constatée par le paiement d'une cotisation obligatoire.

Missions sociales

Les missions de la fédération s'articulent autour de :

- Assurer la représentation des fédérations départementales des chasseurs, de même que la défense des intérêts de la chasse et des chasseurs de sa région.
- œuvrer à la mutualisation des actions des fédérations départementales des chasseurs.
- Mener, en concertation avec les fédérations départementales, des actions d'information et d'éducation au développement durable.
- Conduire et coordonner des actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats et des actions concourant directement à la connaissance, à la protection et à la reconquête de la biodiversité.
- Assurer toutes les fonctions que leur donnent la législation et la réglementation en vigueur dans les domaines sanitaire, forestier, agricole et de protection de la biodiversité.
- Développer tout projet en relation avec ces domaines, notamment en matière d'éducation à l'environnement.

En outre :

- Elle peut se voir confier la gestion de réserves naturelles et de tout autre territoire à caractère protégé.
- Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de la fédération régionale.

Moyens mis en œuvre et ressources

Une équipe de 3 Salariés permet de répondre aux différentes missions de la fédération.

Les ressources comprennent :

- Le produit des cotisations,
- Le produit perçu de la FNC,
- Le montant des rétributions pour prestations de services, notamment celles rendues aux

Règles et Méthodes Comptables

fédérations membres ou à des organismes publics,

- Les contributions financières, dont on peut distinguer :
 - Le produit perçu de l'État ou de l'office français de la biodiversité destiné aux actions co-financées par le fonds mentionné au quatrième alinéa de l'article L421-14 du code de l'environnement,
 - Le montant des dons, legs, subventions de toute nature en plus des rétributions pour prestations de services,
 - Le montant des indemnités et dommages-intérêts qui peuvent lui être accordés,
 - Les produits financiers,
 - Toutes autres ressources non interdites par les lois et les règlements.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 864 227 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 873 590 euros et un total **charges** de 822 225 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 51 365 euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Règles et Méthodes Comptables

Changement de méthode de présentation

La première application du rèlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le changement de référentiel comptable a pour conséquence, la présentation des fonds dédiés dans le résultat d'exploitation et non plus dans le résultat exceptionnel.

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Nous vous indiquons dans le tableau ci-dessous, la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable :

	30/06/2021	30/06/2020 après réforme	30/06/2020 avant réforme
Produits d'exploitation	872 760	617 689	617 689
Charges d'exploitation	822 110	621 659	356 731
Résultat d'exploitation	50 650	-3 970	260 958
Produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	4 133	4 133
Résultat exceptionnel	0	-4 133	-4 133
Report des ressources non utilisés	0	0	0
Engagements à réaliser	0	0	262 447
Résultat global	0	0	-262 447

Méthodes générales

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans 7
- * Mobilier : 5 à 15 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une révision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultat d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Immobilisations

INCORPORELLES

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/06/2021
		Augmentations Réévaluations	Diminutions Acquisitions Virement p.à p. Cessions	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	25 014			25 014
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 014			25 014

CORPORELLES

Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencet aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	15 671			15 671
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 125		54 465	73 590
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 796		54 465	89 261

**BIENS RECUS PAR LEGS O U DONATIONS
DESTINÉS A ÊTRE CEDES**

FINANCIERES

Participations évaluées en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL	59 810		54 465	114 275

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice	Amortissements au 30/06/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres	25 014		25 014
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 014		25 014
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport	5 790	3 918	9 708
	Matériel de bureau, mobilier	12 812	7 924	20 735
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 601	11 842	30 443
	TOTAL	43 615	11 842	55 457

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	51 497	55 829	51 497	55 829
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 497	55 829	51 497	55 829
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Sur immobilisations {				
incorporelles				
corporéelles				
legs ou donations				
des titres mis en équivalence				
titres de participation				
autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients, usagers				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GENERAL	51 497	55 829	51 497	55 829
Dont dotations et reprises {				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	30/06/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	10 310	10 310	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20	20	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	11 985	11 985	
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	332 412	332 412	
Charges constatées d'avance	1 220	1 220	
TOTAL DES CREANCES	355 947	355 947	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine			
Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	18 174	18 174	
Dettes des legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	12 483	12 483	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 778	17 778	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	473	473	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Autres dettes	68 138	68 138	
Dette représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	2 195	2 195	
TOTAL DES DETTES	119 241	119 241	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Charges à payer (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 174	23 504	(5 330)	-22,68
Dettes fiscales et sociales	20 188	23 101	(2 913)	-12,61
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	53 138			
TOTAL	91 499	46 604	44 895	96,33

Produits à recevoir (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	10 310	14 995	(4 684)	-31,24
Autres créances	14 985	53 098	(38 113)	-71,78
TOTAL	25 296	68 093	(42 797)	-62,85

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles			333 611	333 611	
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	346 730			13 119	333 611
Report à nouveau	(5 911)		5 911		
Excédent ou déficit de l'exercice	(7 208)	7 208	36 365		36 365
Situation nette	333 611		375 887	346 730	369 976
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	333 611		375 887	346 730	369 976

Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 220	2 146	(927)	-43,18
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 220	2 146	(927)	-43,18

Produits constatés d'avance (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	321 377	262 447	58 931	22,45
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	321 377	262 447	58 931	22,45